

## Le génocide des Arméniens

Conférence d'Yves TERNON

Mercredi 5 novembre 2014, Lycée Jules Haag (Besançon)

*Yves TERNON est un historien français, docteur de l'Université de Paris IV, qui a consacré ses recherches aux crimes contre l'humanité, en particulier les génocides arménien, juif et rwandais. Il s'est intéressé également à la question du négationnisme. Ses premiers travaux sur le génocide arménien remontent à 1965. Il est l'auteur de Les Arméniens. Histoire d'un génocide, Paris, Le Seuil (coll. Points Seuil), 1996 et vient de publier avec Raymond Kévorkian, Mémorial du génocide des Arméniens, Seuil, 2014*

D'avril 1915 à 1916, les deux tiers des Arméniens de l'Empire ottoman sont massacrés sur ordre d'Unité et Progrès. Pour comprendre la genèse de ce génocide, Yves TERNON procède d'abord à quelques rappels historiques sur ce peuple apparu au VIIe siècle avant JC et présent en Anatolie orientale depuis l'Antiquité.

### Les Arméniens avant 1915

S'il a subi de nombreuses invasions —étant sur une importante voie de communication avec l'Asie centrale, ce peuple a survécu en tant que peuple pour deux raisons. D'abord, ayant adopté la religion chrétienne, il fut le premier royaume chrétien en 301. Pour autant, absents au concile de Chalcédoine, les Arméniens sont schismatiques et demeurent monophysites. Ensuite, l'adoption d'un alphabet de trente-six lettres permet d'assurer la pérennité de la culture arménienne.

Avec l'arrivée des Turcs seldjoukides, les royaumes d'Arménie furent cependant détruits. Une partie du peuple migra et créa un nouveau royaume en Cilicie, qui appuya les croisés. Au XVIème siècle, les Arméniens sont inclus dans l'Empire Ottoman avec le statut particulier de dhimmis (sujets de second ordre, protégés par les sultans, mais surtaxés). Dans cet empire très vaste, multiethnique et multiconfessionnel, les Arméniens —peuple du livre— bénéficient ainsi d'une autonomie culturelle et religieuse.

Au cours du XVIIIème siècle, les affaires ottomanes entrent en conflit avec les ambitions de l'empire russe construit par Pierre le Grand. Le but des Russes est de contrôler les détroits ouvrant sur la Méditerranée orientale.

Les puissances européennes s'immiscent à leur tour, s'employant à utiliser les minorités chrétiennes pour servir leurs intérêts. La Russie obtiendra ainsi un droit de protection sur les Chrétiens orthodoxes de l'empire ottoman.

Le processus génocidaire

C'est au XIXe siècle qu'apparaît une situation pré-génocidaire. L'éveil des nationalités dans les Balkans aboutit à l'affaiblissement de l'Empire Ottoman dans sa partie européenne (avec l'indépendance de Serbie et de la Grèce, toute la partie européenne est menacée). Par ailleurs la Russie et l'Autriche-Hongrie mais aussi la France et le Royaume Uni vont essayer de démembrer l'Empire Ottoman. Les Arméniens, par la voie de leur patriarche, demandent des réformes qui n'aboutissent pas et l'empire se délite. Les Arméniens s'adressent alors à l'Europe : au congrès de Berlin (1878), il est déclaré que la Sublime Porte devra rendre des comptes pour protéger les Arméniens contre les Kurdes et les Circassiens. En réponse à des persécutions de plus en plus nombreuses, les Arméniens constituent un mouvement révolutionnaire basé principalement à l'étranger. Ils revendiquent l'autonomie de l'Arménie, mais pas forcément l'indépendance. Le sultan profite de toute manifestation des Arméniens pour les réprimer (« le sultan rouge, le grand saigneur »). Des massacres ont lieu dans les

Conférence de Monsieur Yves TERNON: le génocide des Arméniens, Lycée Jules HAGG (Besançon),  
mercredi 5 novembre 2014

Compte-rendu rédigé par claire DUPANLOUP, Cécile VAST et Sylvain GLAND (Académie de Besançon)

provinces et à Constantinople (250 000 morts), qui sont très rapidement connus par le télégraphe, et qui aboutissent à une condamnation internationale effective.

Cependant, pour parler de logique génocidaire, il manque d'autres conditions qui apparaissent avec la formation du parti Union et Progrès.

Arguant de sa volonté d'imposer le rétablissement de la constitution, il s'agit en réalité d'un parti athée et nationaliste qui veut préserver l'empire de son déclin par la naissance d'une Turquie. En 1908, le parti impose au sultan le rétablissement de la constitution ottomane, qui laisse croire à une coexistence fraternelle des peuples constituant le pays. Mais l'idéologie nationale se développe rapidement dans toutes les sphères de l'empire ottoman et aboutit à la formation du panturquisme, idéologie nationale turque qui se diffuse dans des clubs, à l'occasion de réunions. Il s'agit d'une idéologie nationaliste qui se résume en une formule : « la Turquie aux Turcs ». En 1909, à Adana, la population musulmane massacre des travailleurs arméniens pendant la récolte du coton. L'armée, envoyée pour protéger les Arméniens, les massacre à son tour. Dans le processus génocidaire, l'idéologie meurtrière étant créée, on passe alors à l'étape du ressentiment : les Jeunes Turcs prennent le pouvoir pour protéger l'empire de son déclin et tout s'aggrave.

Lors des guerres Balkaniques (1912-1913) qui inaugurent une période de violence de guerre extrême, tous les belligérants commettent alors des massacres de masse contre les civils. L'empire ottoman passe entièrement sous le contrôle du parti Union et Progrès et le pouvoir des Jeunes Turcs inquiète les Arméniens.

La Première Guerre Mondiale amène l'Empire ottoman à se ranger derrière les puissances centrales, sous la pression de l'Allemagne. Mais dès le mois d'août 1914, un vent de violence souffle dans l'Empire ottoman où tous les groupes minoritaires sont soumis à des pressions (persécutions, assassinat dans un climat pré-génocidaire). Avec l'entrée en guerre de l'empire en novembre, les violences s'exacerbent. Des liens étroits existent entre la guerre et le génocide car la guerre entraîne une transformation complète des rapports entre civils et militaires. « La guerre, c'est le permis de tuer, c'est la violence, le sang... » précise Yves TERNON.

Cette situation particulière fait coexister deux ennemis, celui de l'extérieur —les Russes— et l'ennemi intérieur —les Arméniens—, perçus comme tels depuis la fin XIXe siècle. La destruction de l'armée sur le front russe près de Kars (début 1915) est interprétée comme une trahison des Arméniens par les militaires pour justifier la défaite. Par ailleurs, les opérations navales franco-britanniques dans les détroits effraient les autorités turques (Gallipoli).

C'est dans ce contexte qu'en mars 1915, le comité Union et Progrès composé d'une dizaine de membres met au point un plan d'extermination des Arméniens de l'empire ottoman. Il s'appuie sur une Organisation spéciale de tueurs très moderne, entièrement mobilisée pour détruire les Arméniens. Les Jeunes Turcs, persuadés que le cœur de l'empire est l'Anatolie, veulent une Anatolie sans Arméniens qui deviennent des bouc-émissaires.

### **Le génocide**

Dans les régions de Bitlis, de Van et d'Erzurum la déportation est programmée comme une nécessité militaire. La déportation depuis ces centres se transforme en extermination (sauf à Van, où les Arméniens sont sauvés par l'invasion russe), tandis que les 24 et 25 avril 1915, l'arrestation de l'intelligentsia arménienne à Constantinople marque le début officiel du génocide dans la mémoire arménienne. S'il y a bien une continuité dans les massacres perpétrés depuis la fin du XIXe siècle, on entre alors dans une autre logique car l'Organisation spéciale chargée de mettre en œuvre le génocide, basée à Erzurum, va programmer méthodiquement son exécution.

Conférence de Monsieur Yves TERNON: le génocide des Arméniens, Lycée Jules HAGG (Besançon),  
mercredi 5 novembre 2014

Compte-rendu rédigé par claire DUPANLOUP, Cécile VAST et Sylvain GLAND (Académie de Besançon)

Dans les villages, les populations sont massacrées, parfois regroupées en ville. Les notables sont arrêtés et torturés pour leur faire avouer des « complots » au profit des Russes. Puis l'ordre de déportation est fixé selon un calendrier et une géographie précis. Il concerne d'abord les provinces frontalières puis s'étend plus tard plus au sud. Partout —les centaines de documents l'attestent— c'est la même logique mise en œuvre par l'Organisation spéciale avec des secrétaires responsables qui ont toute autorité sur les Arméniens. Les hommes, séparés du reste de la population, sont tous assassinés près du lieu de regroupement. Les femmes sont déportées et agressées par les gendarmes, les populations kurdes, les tueurs de l'Organisation spéciale tout au long du trajet. Il y a bien eu également une volonté d'éliminer toute possibilité de résistance. Les survivants de la déportation d'Anatolie aboutissent à Alep (Syrie). La déportation est ainsi le moyen d'extermination le plus efficace : vers le sud, dans la chaleur de l'été, les convois d'environ mille personnes sont agressés par des assassins, des prisonniers de droits communs libérés et postés à des endroits précis, pour détruire les convois. A la fin de septembre 1915, les objectifs du génocide des Arméniens d'Anatolie orientale sont atteints. Dans une seconde phase, on lance la déportation par le chemin de fer des Arméniens des autres régions (ouest de l'empire ottoman), de Cilicie et du reste de l'Anatolie. Auparavant, en 1915, les soldats arméniens auront été désarmés et assassinés. A la fin de 1915, 800 000 personnes sont ainsi regroupés autour d'Alep. Dans une troisième phase, leur déportation est organisée vers le désert de Syrie jusqu'à Jaffa et Beyrouth. Ces 120 000 Arméniens vont globalement survivre, le général chargé de cette région militaire, davantage préoccupé par les mouvements nationalistes arabes, espérant les monnayer dans d'éventuelles tractations avec les Alliés. Une autre partie est envoyée le long de l'Euphrate vers Deir Ez-or, où les conditions de vie sont épouvantables. A la fin de l'année 1916 ces 250 000 Arméniens sont tous éliminés.

Union et Progrès a ainsi voulu se débarrasser des Arméniens en tant que population. Parfois des femmes et des jeunes filles ont été prélevées pour les intégrer dans les foyers turcs. Il faut attendre l'après Deuxième Guerre mondiale pour que les Arméniens nomment la catastrophe qui leur est arrivée et demandent la reconnaissance du crime de génocide, les caractéristiques de celui-ci correspondant en effet aux cinq catégories définies juridiquement par la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide du 9 décembre de 1948. Pour autant, celui-ci reste nié par le négationnisme de l'Etat turc qui a plusieurs origines. D'abord, les crimes perpétrés ne s'accordaient pas avec le mythe de l'homme turc tel que Mustapha Kemal l'avait conçu. Par ailleurs, la République turque a été constituée en partie par les organisateurs du génocide qui ne voulaient pas endosser la responsabilité du crime. Enfin, il reste aujourd'hui la crainte que les descendants des spoliés exigent des réparations et réclament le retour des biens de leurs ancêtres. C'est pourquoi l'espoir d'une reconnaissance de la réalité historique réside dans la société civile turque actuelle qui devrait réclamer la vérité.